

L'Aigle Infos

Lisez le journal numérique sur le site :
www.kefinafasso.com

L'information qu'il vous faut!



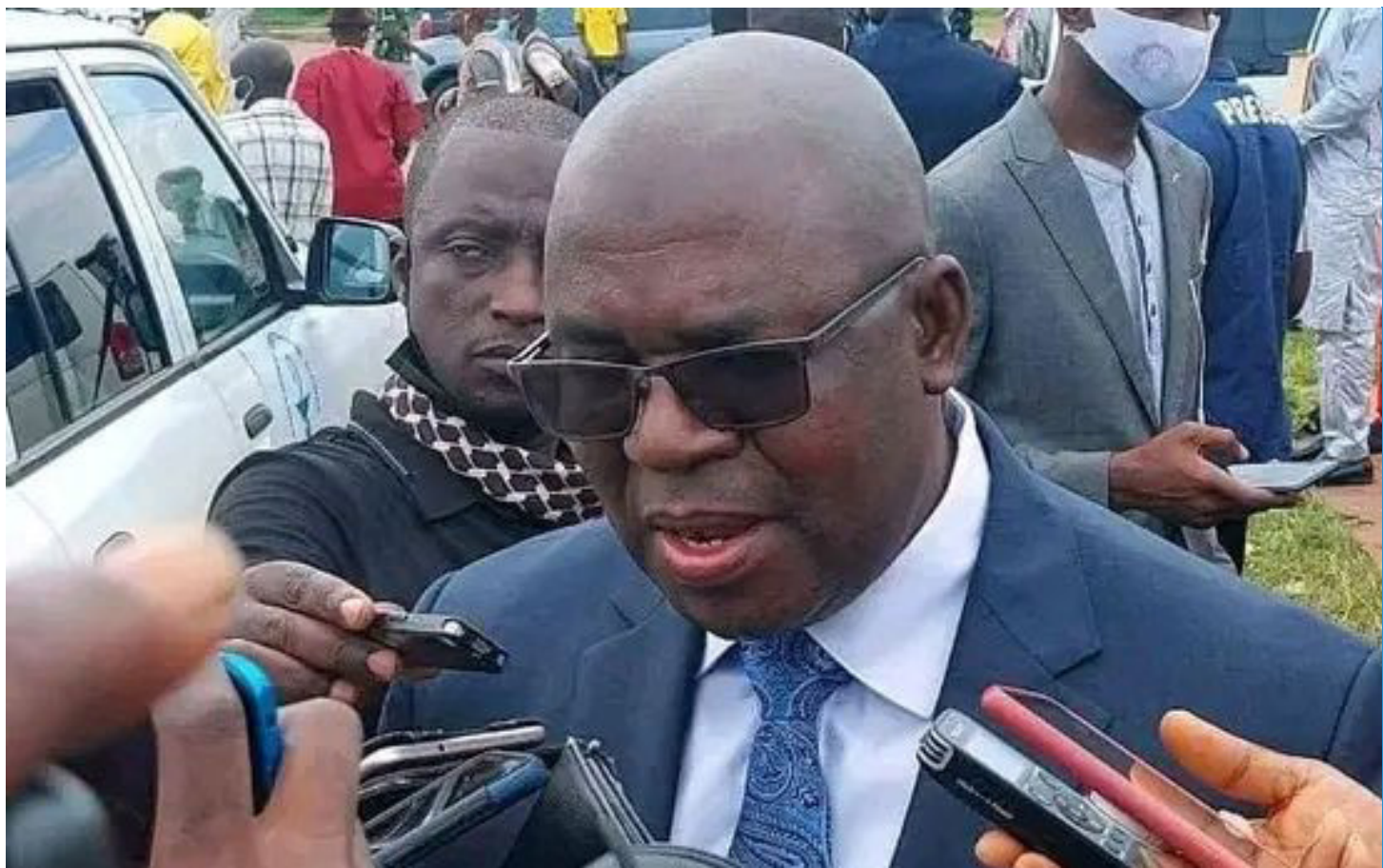
HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 441 DU JEUDI 16 JUILLET 2026 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500



Affaire 43 milliards au CNT

P.3

Dr Faya Millimouno se constitue partie civile



Crise à la FEGUIFOOT P.3



L'œil d'un analyste qui appelle au calme (Entretien)

Disparition de Fonikè Menguè et Billo Bah P.4



Mamadi Doumbouya visé par une nouvelle plainte (Entretien)

Disparition P.2



La nation rend un hommage mérité à Hadja Andrée Touré, ancienne Première dame

Edito à vue d'Aigle

Un perchoir si convoité !

Conformément à un décret du président de la République, Mamadi Doumbouya, publié dans les médias d'État, la session inaugurale de la nouvelle assemblée nationale se tiendra ce vendredi 17 juillet 2026 au Palais du Peuple. Une occasion qui sera mise à profit pour élire l'homme ou la femme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de cette institution républicaine pendant les cinq prochaines années. L'on procèdera également à l'élection des vice-présidents. Au moment où nous mettons sous presse, les noms de certains députés élus circulaient aussi bien dans la presse que dans des états-majors politiques pour...

Fraudes aux examens nationaux P.5

Michel Pépé Balamou du SNE indexe les responsables

La Justice guinéenne en deuil P.3

Me Goureissy Sow, avocat et ancien Agent judiciaire de l'Etat, n'est plus !

Vie de la nation P.2

Entre exigence de rigueur et besoin de cohésion, la Guinée à mi-juillet

Édito à vue d'aigle



Un perchoir si convoité !

Conformément à un décret du président de la République, Mamadi Doumbouya, publié dans les médias d'État, la session inaugurale de la nouvelle assemblée nationale se tiendra ce vendredi 17 juillet 2026 au Palais du Peuple. Une occasion qui sera mise à profit pour élire l'homme ou la femme qui aura la lourde tâche de présider aux destinées de cette institution républicaine pendant les cinq prochaines années. L'on procèdera également à l'élection des vice-présidents. Au moment où nous mettions sous presse, les noms de certains députés élus circulaient aussi bien dans la presse que dans des états-majors politiques pour occuper le perchoir. Parmi eux, l'on peut citer notamment Dr Dansa Kourouma (ancien président du Conseil national des

organisations de la société civile guinéenne, ancien président du Conseil national de la transition, version CNRD); Dr Makalé Traoré (juriste de formation, leader politique, ancienne ministre de la République); Aboubacar Sylla (fondateur du Groupe de presse «L'Indépendant/Le Démocrate», président du parti UFC, ancien ministre de la République); Dr Faya Millimouno (candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, sous la bannière du Bloc libéral; dont il est désormais président d'honneur); Dr Ousmane Kaba (fondateur de l'université Koffi Annan de Guinée, président du parti PADES). A noter que les nouveaux députés, dans leur écrasante majorité, ont été élus sous la bannière de partis politiques qui se sont présentés durant la campagne électorale comme alliés à la GMD (Génération pour la Modernité et le Développement), le mouvement qui a porté victorieusement la candidature de l'actuel locataire du Palais Mohammed V à la présidentielle du 28 décembre 2025.

Reste à savoir si tous ces députés pro-GMD arriveront à se mettre d'accord pour éviter le piège de la division et de la guéguerre de leadership. Ce qui pourrait profiter à un candidat opposé à la politique menée par le chef de l'État et son gouvernement.

Lors de la récente installation des exécutifs communaux à travers le pays, la toute puissante GMD, avec une majorité relative de conseillers, a été désagréablement surprise de voir par endroits la mairie lui échapper. C'est le cas par exemple à Kaloum, Matam, Gbessia, Dabola.

Il serait souhaitable que le futur président ou la future présidente de l'assemblée nationale soit une personne pondérée, à même de diriger avec tact et professionnalisme les travaux du parlement qui est chargé de voter les lois, le budget national et de contrôler l'action gouvernementale.

Kéfina Diakité

Entre exigence de rigueur et besoin de cohésion, la Guinée à mi-juillet



La semaine du 9 au 15 juillet 2026 a été marquée par une volonté manifeste des autorités de consolider l'autorité de l'État tout en affrontant les réalités sociales persistantes. Alors que la nation sort d'une période de deuil et de tragédies, le temps est à l'action méthodique, tant sur le plan économique que sécuritaire.

La lutte pour la probité : Un impératif institutionnel

L'actualité de la semaine confirme que le gouvernement ne souhaite aucun répit dans l'assainissement de la gestion publique. La multiplication des audits et des mesures de contrôle au sein des départements ministériels, notamment dans le secteur de l'éducation, envoie un signal fort : la compétence et l'éthique ne sont plus des options, mais des exigences de gouvernance.

Cette fermeté, portée par les institutions de contrôle, vise à restaurer la confiance des citoyens, souvent échaudés par les errements du passé.

Économie : L'enjeu de la souveraineté alimentaire et infrastructurelle

Sur le front économique, les efforts se concentrent sur la résilience. Les projets visant à renforcer l'accès à l'eau potable et à stabiliser l'approvisionnement en énergie progressent, malgré des défis logistiques réels. Parallèlement, les autorités cherchent à diversifier les leviers de croissance en encourageant l'investissement agricole, dans une logique de souveraineté alimentaire. La gestion du foncier et des ressources forestières, marquée par la poursuite de la suspension de l'exploitation du bois, souligne une priorité nouvelle : la préservation du capital naturel national comme socle d'un développement durable.

Un climat social sous tension

Le climat social, bien qu'apaisé, reste vigilant. La gestion des conséquences des récentes tragédies, notamment la prise en charge des victimes d'accidents de la circulation et l'accompagnement des familles, a mobilisé les autorités. Par ailleurs, la question de la décentralisation reste au centre des débats ; l'installation

des nouveaux élus locaux et le démarrage effectif de leurs mandats sont scrutés de près. Le défi est de transformer ces nouvelles institutions locales en véritables acteurs de proximité, capables de répondre aux besoins quotidiens des populations sans se laisser entraîner dans les querelles politiciennes.

En résumé : Les grands enjeux de la semaine

-Gouvernance : L'intensification de la lutte contre la corruption et l'exigence de performance dans l'administration publique.

-Souveraineté économique : La mise en œuvre de projets structurants (eau, agriculture) pour limiter la dépendance extérieure.

-Stabilité sociale : La gestion proactive des préoccupations des citoyens (sécurité, services de base) après une période marquée par le deuil.

La Guinée aborde la seconde moitié de juillet avec une détermination affirmée. Si les défis restent nombreux --- de la modernisation des services de base à l'ancrage définitif de la démocratie locale --- la trajectoire suivie montre une nation qui cherche à s'inscrire dans la durabilité. La réussite de ce processus repose sur un dialogue constant entre la rigueur de l'État et les aspirations légitimes des populations à un mieux-être partagé.

Kéfina Diakité

Disparition

La nation rend un hommage mérité à Hadja Andrée Touré, ancienne Première dame

La Guinée est en deuil. La première dame de la Guinée indépendante s'est éteinte. Hadja Andrée Touré, épouse du premier président Ahmed Sékou Touré, est décédée le 8 juillet 2026 au Maroc, des suites de maladie, à l'âge de 92 ans. Un hommage digne de son rang lui a été rendu dimanche , 12 juillet 2026 par le pouvoir de Conakry à travers un symposium organisé au Palais du Peuple. La délégation présidentielle, conduite par le Premier ministre Amadou Oury Bah, y a présenté les condoléances du chef de l'État. La défunte a été décorée à titre posthume de commandeur dans l'Ordre national des Colatiers, en reconnaissance de son amour et des services rendus à la nation.



Dans un message empreint d'émotion, le chef du gouvernement a expliqué les raisons pour lesquelles le Président Mamadi Doumbouya a instruit l'État guinéen à organiser lui-même les obsèques de l'ancienne Première dame.

« La République est en deuil. Elle est en deuil pour deux raisons fondamentales. La première, Hadja Andrée Touré est le témoin privilégié de l'histoire de la République de Guinée, de la période coloniale à l'indépendance de la République de Guinée jusqu'à présent. Donc, elle est le témoin privilégié de notre histoire, de notre identité et de notre réalité d'aujourd'hui, l'incarnation de l'image de la nation.

La deuxième chose, la nation est en deuil du fait que Hadja Andrée Touré était l'épouse du premier président de la République de Guinée. De par sa position, elle est aussi l'incarnation de l'image de l'ensemble du peuple guinéen. Par conséquent, son décès est, pour la République, le décès d'une personnalité éminente. C'est la raison pour laquelle le président de la République a estimé qu'il est de son devoir, en tant qu'incarnation de

la République de Guinée, de rendre un vibrant hommage à Hadja Andrée Touré », a indiqué le Premier ministre.

Pour Amadou Oury Bah, Hadja Andrée Touré quitte ce monde à un moment où la Guinée s'engage dans une dynamique de stabilité et de réconciliation. Il a rappelé que les Assises nationales organisées peu après l'arrivée du Président Mamadi Doumbouya au pouvoir avaient pour objectif de permettre aux Guinéens de toutes les sensibilités de dialoguer, de se pardonner et de reconstruire un vivre-ensemble durable. Selon lui, les 45 recommandations issues de ces discussions constituent désormais le socle de l'action gouvernementale en faveur de l'unité nationale, de la paix et de la cohésion sociale.

Le chef du gouvernement estime que les progrès réalisés ces dernières années permettent aujourd'hui d'aborder cette disparition dans un contexte d'apaisement.

« Lorsque nous allons enterrer Hadja Andrée Touré, nous enterrons un pan extrêmement important de notre histoire, mais nous ouvrons également une nouvelle page : celle de la réconciliation véritable, de l'unité et de la pacification », a-t-il déclaré.

« Il est des existences qui s'éteignent tout en se prolongeant dans les œuvres qu'elles ont fondées, dans les consciences qu'elles ont éveillées, dans la nation qu'elles ont contribué à bâtir. Celle de Hadja Andrée Touré est de celles-là », a-t-il affirmé avec émotion, invitant l'assistance à célébrer « une mémoire vivante » et « un exemple

offert aux générations futures ».

La famille de Hadja Andrée Touré a pour sa part formulé des vœux à l'endroit du gouvernement afin d'immortaliser sa mémoire.

Le porte-parole de la famille a mis en avant son rôle d'éducatrice et de pionnière dans l'émancipation des femmes africaines. Il a notamment énuméré plusieurs de ses réalisations majeures en Guinée :
- Les Centres de Promotion Féminine, qualifiés de première mondiale ;
- Le Centre d'éducation de la petite enfance du 2-October ;
- L'école des sourds-muets ;
-LeCentre desolidaritédesgroupesde pathologies vulnérables de Ratoma.

Considérant que ces institutions sont le reflet d'un engagement patriotique exceptionnel, la famille a profité de cette tribune pour lancer un appel direct au sommet de l'État.

« Nous soumettons à la haute attention de Son Excellence le Général d'Armée Mamadi Doumbouya, Président de la République, qu'il veuille bien attribuer le nom de Hadja Andrée Touré à tout centre actuellement en activité, en reconnaissance de son engagement exemplaire », a conclu Aly Badara Doukouré.

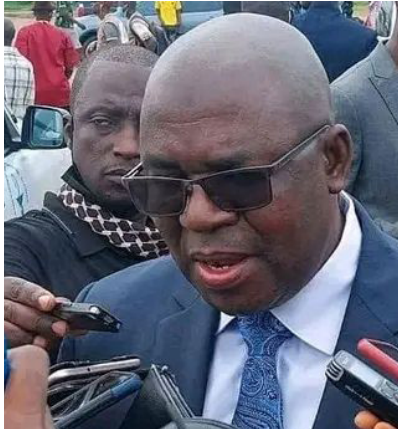
Décédée le 8 juillet dernier au Maroc, Hadja Andrée Touré a rejoint sa dernière dans l'après-midi du dimanche 12 juillet 2026 aux Cases Bellevue de Conakry. Le président Mamadi Doumbouya a personnellement pris part à l'enterrement de la défunte.

Samuel Demba. D



Affaire 43 milliards au CNT

Dr Faya Millimouno se constitue partie civile



leur grande majorité, les Guinéens tirent le diable par la queue.

Qu'on nous dise que 81 conseillers qui ont travaillé pendant 4 ans dans le cadre des institutions transitoires méritent des primes exceptionnelles de 500 millions n'aurait pas soulevé de problème en soi. Si seulement une loi l'avait prévu. Si seulement un contrat préalable avait établi que la prime de sortie des membres du CNT serait de tel montant.

Mais ce qui s'est passé est grossier. Et ça insulte toutes les règles de gestion des finances publiques. C'est-à-dire que vous ne pouvez pas, en tant que décideur, vous asseoir et décider de vos avantages sur une base complètement illégale.

C'est ce que ces gens-là ont fait. Et quand cette histoire a été révélée dans les médias, le CNT s'est fendu d'un communiqué pour justifier que c'est conforme à la procédure budgétaire. Oui, la procédure budgétaire ou le décaissement des montants peut être respectée dans les règles de l'art. Sans que la dépense elle-même soit légale, sans que la dépense elle-même serve l'intérêt public. C'est d'ailleurs ce qui m'a poussé à faire une réponse à ce communiqué, qui doit maintenant être

publiée par certains sites. Il est important qu'on se donne une certaine discipline dans la gestion de la chose publique dans notre pays.

Parce qu'à cette allure-là, c'est comme si un président de la République venait demain mettre aux enchères le palais Mohammed V, et l'acheter lui-même. Si cela est légal, à ce moment-là, il faut vraiment se battre pour être au CNT, pour être à l'Assemblée. Comme ça, vous pouvez décider sans aucune base légale de ce qu'on peut vous payer chaque année, en tant que primes exceptionnelles. C'est grossier.

L'Aigleinfos : À votre avis, quelles mesures doit-on prendre face à une telle situation ?

Dr Faya Millimouno : C'est clairement un abus de biens publics. Ça montre un conflit d'intérêts et ça viole toutes les règles de la gestion vertueuse des fonds publics.

Dans une telle situation, normalement, la CRIEF, qui d'ailleurs, selon ce que j'entends, est déjà saisie du problème, doit agir. Les citoyens comme moi peuvent aussi se constituer partie civile pour demander des comptes. Parce que si vous quittez ici et que vous arrivez à Koyama ou à

Yomou, combien d'écoles où étudient nos enfants sont dans un état de délabrement très poussé. Et on s'en fout. Combien de nos enfants n'ont pas d'enseignants adéquatement formés, et qui donc, d'année en année, enregistrent des échecs, parce que simplement l'État refuse d'investir pour rendre la gratuité de l'éducation effective. Pendant ce temps, ceux qui décident s'offrent ce genre d'avantages.

Ce n'est pas un bon exemple. Et donc, je crois que la CRIEF prendra cela très au sérieux. Et pas seulement cela. Si on veut être sérieux avec soi, si on veut véritablement créer la rupture, à la conclusion de cette période transitoire dirigée par le CNRD, on devait ouvrir un audit indépendant de toutes les institutions transitoires. Toutes : du gouvernement, le CNT, les organes judiciaires, les délégations spéciales. Beaucoup ont profité pour abuser des fonds publics, pour s'enrichir illicitement et faire des blanchiments de capitaux. Si on ne le fait pas de façon rigoureuse, ce pays va s'installer confortablement dans une situation d'abus de biens publics.

L'Aigleinfos : Dr Faya, on sait que le Conseil national de la transition n'est pas une régie financière, ce n'est pas non plus une institution qui gère les finances du pays. Alors à votre avis, s'il devait y avoir des inquiétudes, vers quelles institutions norma-

lement on devrait se tourner ?

Dr Faya Millimouno : Dans le cas des 43 milliards, c'est d'abord au CNT même. Je vais vous donner un exemple.

Dans les pays sérieux où j'ai vécu, aux États-Unis d'Amérique, on me dira que comparer la Guinée aux États-Unis, c'est comparer une mangue à une orange. Mais puisque notre objectif est d'aller vers la perfection, je peux vous dire ceci. Lorsqu'un congressiste aux États-Unis vote une loi qui donne des avantages aux congressistes, lui ne bénéficie pas. Ce sont ceux qui viendront après qui vont en bénéficier. Vous savez pourquoi on le fait ? On le fait pour éviter qu'à chaque fois que quelqu'un est à une position, il utilise le pouvoir que lui confère cette position pour se donner des avantages indus. Le problème, il est strictement au niveau du CNT et c'est à ce niveau-là qu'il faut qu'il y ait une traçabilité de l'argent public et que la procédure légale soit complètement respectée.

L'Aigleinfos : Merci à vous, Dr. Faya, d'avoir répondu aux questions !

Dr Faya Millimouno : C'est moi qui vous remercie.

Entretien réalisé par Samuel Demba. D



Crise à la FEGUIFOOT

L'œil d'un analyste qui appelle au calme



membres élus du COMEX, près de la moitié a jeté l'éponge tout en dénonçant une crise profonde. À quoi peut-on s'attendre suite à ces démissions en cascade ?

Algassim Baldé : Evidemment près de la moitié a jeté l'éponge tout en dénonçant une crise profonde. Aujourd'hui on est pratiquement à 6 avec la démission de M. Mouadou Alpha Hann qui aussi a jeté l'éponge, qui a d'ailleurs été le dernier. Je pense que les textes sont clairs dessus. L'alinéa 9 de l'article 36 stipule que si plus de la moitié des postes deviennent vacants...

L'Aigleinfos : Pensez-vous que le secrétaire général de la FEGUIFOOT serait à mesure de gérer ladite crise, lui qui appelle à l'apaisement ?

Algassim Baldé : C'est au secrétaire général de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les plus brefs délais. C'est à M. Ibrahima Blasco Barry de prendre ses responsabilités tout en s'appuyant sur les textes pour faire appel à une assemblée extraordinaire au cours de laquelle on va réexaminer comment il faut intégrer de nouveaux membres ou comment il faudrait procéder carrément à la mise en place d'un nouveau COMEX.

L'un dans l'autre, on est vraiment dans de sales draps. Et comme je le disais, il y a une défiance qui ne dit pas son nom au sein de la Fédération guinéenne du football. Une défiance qui devrait prendre fin parce que le football, ce n'est pas que sur le terrain, c'est aussi dans les bureaux. Et s'il y a non seulement une équipe qui n'est pas compétitive sur le terrain, doubler à cela les querelles intestines et internes entre des personnes qui sont censées réguler le football, je pense que ça prouve qu'il y a encore beaucoup, mais beaucoup de choses qui manquent au football guinéen pour se professionnaliser. Et donc ça devrait passer par cela et au secrétaire général de prendre toute la

mesure de la situation pour essayer de trouver une solution très rapide. Vous savez qu'à chaque fois partout il y a une crise, à chaque fois qu'il y a des méfiances, il y a des défiances, il y a forcément des intérêts personnels qui priment sur l'intérêt collectif.

L'Aigleinfos : Des indiscrétions laissent croire qu'au sein de la FEGUIFOOT, des intérêts personnels priment sur les statuts. Vous confirmez cela ?

Algassim Baldé : Je ne saurais situer non plus les responsabilités dans cette situation, mais s'il y a des démissions en cascade, ça prouve à suffisance qu'il y a vraiment une crise très profonde dans cette équipe dirigeante de notre football. Ça prouve qu'il y a une gangrène et qu'il faudrait très vite la guérir. Maintenant, s'il y a un problème au sein d'un équipage, c'est au capitaine de prendre ses responsabilités. Et j'en appelle à la responsabilité du président, monsieur Sory Doumbouya pour faire revenir tout le monde autour de la table, pour essayer de discuter, apaiser les tensions et trouver une solution qui puisse permettre au football guinéen de respirer enfin. On a connu tellement de crises qui ne nous ont rien, mais rien rapporté, de monsieur Salif ou Camara Super V à Sory Doumbouya en passant par Antonio Souaré. En fait, on a connu tellement, tellement, tellement de problèmes au sein du football guinéen qui n'ont pas fait bouger. La Guinée n'a jamais, mais jamais remporté une Coupe d'Afrique des Nations alors qu'on a eu tellement de talent au sein de notre sélection. La Guinée n'a vraiment pas brillé ces dernières années. On est toujours focus sur notre histoire.

C'est 1977, le HAFIA, le dernier trophée africain. Et depuis rien, rien, on est à près de 50 ans depuis que cela est arrivé. Un demi-siècle de vide footballistique, sportivement. Dans le football, la Guinée ne pèse plus rien ou presque.

L'Aigleinfos : Quelles solutions proposerez-vous pour une sortie de crise ?

Algassim Baldé : Je pense qu'il faudrait mettre de côté les ego pour permettre au football guinéen de partir de l'avant, puisque l'intérêt supérieur de la nation doit primer sur nos intérêts personnels.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Algassim Baldé !

Algassim Baldé : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Me Goureissy Sow, avocat et ancien Agent judiciaire de l'Etat, n'est plus !

C'est avec une profonde tristesse que l'on a appris cette semaine, le rappel à Dieu de Me Goureissy Sow, ancien Agent Judiciaire de l'État et figure emblématique du droit en Guinée. Et le souvenir que les Guinéens retiendront de lui, c'est celui d'un homme qui s'est toujours distingué par sa rigueur intellectuelle et son patriotisme.



Le site Mosaiqueguinee rappelle que le défunt a été inscrit parmi les tout premiers avocats au Tableau. Il a foulé les prétoires pendant de longues années avant que des fonctions administratives de haute responsabilité, puis des raisons de santé, ne l'éloignent de la scène publique.

Membre éminent de la justice guinéenne, il incarnait l'histoire, la dignité et l'évolution du droit dans notre pays, indique le site d'informations en ligne.

Au-delà de sa stature professionnelle, Me Sow était avant tout le ciment de la communauté judiciaire. Ami de tous, il excellait dans le rôle de médiateur discret. Dans l'ombre des tribunaux, il a œuvré sans relâche pour éteindre les conflits, apaiser les tensions entre confrères ou désamorcer les désaccords entre avocats et magistrats. Sa voix était celle de la sagesse et du rassemblement.

Dans son témoignage à l'illustre disparu, Me Mohamed Traoré, ancien bâtonnier, n'a pas manqué de mettre en lumière sa bonté et sa bienveillance envers la nouvelle génération. Pour de nombreux assistants et avocats stagiaires, Me Goureissy Sow n'était pas seulement un aîné, mais un véritable protecteur, soutient-il.

Selon lui, dans la discrétion la plus totale, l'ancien Agent judiciaire de l'Etat a toujours ouvert les portes de son cabinet et de son domicile. Sensible aux difficultés des débutants, il n'hésitait pas à glisser des conseils précieux, à confier des dossiers stimulants ou à offrir un soutien financier salvateur à ceux qui étaient dans le besoin. Ces gestes de solidarité, déguisés en simples invitations fraternelles, ont permis à toute une génération de professionnels de garder la tête haute à leurs débuts. « C'est un grand-frère bienveillant et protecteur, un conseiller, un être profondément humain qui nous quitte sans que nous n'ayons pu lui rendre le tiers de ce qu'il nous a donné », a confié Me Mohamed Traoré.

Kaba Kankoula



L'Aigleinfos : Sur les treize

INTERVIEW

Disparition de Fonikè Menguè et Billo Bah

Mamadi Doumbouya visé par une nouvelle plainte

Deux après l'enlèvement des activistes Fonikè Menguè et Billo Bah, membres du Front National pour la Défense de la constitution, leurs épouses saisissent la justice française. Leurs avocats ont déposé une plainte avec constitution de partie civile devant le tribunal judiciaire de Paris, visant directement le président Mamadi Doumbouya, sur la base d'éléments attestant selon eux de sa nationalité française.



L'Aigleinfos : Ce 09 juillet 2026 marque l'an 2 de l'enlèvement de Fonikè et Billo. Qu'est-ce qui a été fait ce jour pour commémorer cette date douloureuse ?

Me William Bourdon : Compte tenu de la gravité de la situation, nous avons décidé de déposer une plainte avec constitution de partie civile devant le tribunal judiciaire de Paris pour les épouses des deux activistes. Cette plainte vise notamment le Président Mamadi Doumbouya qui est susceptible d'avoir participé à la commission des faits que nous dénonçons.

L'Aigleinfos : Que compte faire le collectif des avocats dont vous faites partie pour amener les autorités guinéennes à faire face à leurs responsabilités ?

Me William Bourdon : Ce que nous disons c'est qu'il n'existe aujourd'hui aucun obstacle à ce que les juridictions françaises se déclarent compétentes parce que nous avons réuni un ensemble d'éléments qui permettent d'accréditer le fait que Mamadi Doumbouya a bien la nationalité française. Jusqu'à présent, et notamment dans le cadre de la plainte simple qui avait été déposée en juillet 2024, les autorités françaises avaient refusé de se saisir en estimant qu'elles n'étaient pas compétentes pour avoir à connaître de ces faits. Sauf qu'aujourd'hui, nous apportons la preuve d'une nationalité française qui doit commander à minima des investigations et une

vérification quant à cette nationalité. Parce qu'il faut bien comprendre qu'à partir du moment où l'auteur possible d'une infraction est de nationalité française, et en l'occurrence il s'agit ici de faits susceptibles de revêtir une qualification criminelle, les juridictions françaises sont compétentes.

L'Aigleinfos : Le pouvoir de Conakry avait menacé tout citoyen qui tenterait de faire porter le chapeau de ces disparitions à l'État. Sauf que jusque-là, aucune enquête n'a été ouverte. Comment comprenez-vous cette démarche des autorités guinéennes ?

Me William Bourdon : Tout l'espoir repose aujourd'hui sur les juridictions françaises. Pourquoi ? Parce qu'il apparaît évident, au vu de la situation en Guinée, que les autorités judiciaires guinéennes manquent de l'indépendance suffisante pour pouvoir diligenter de véritables investigations sur les circonstances de ces disparitions. On voit aussi du côté de la justice internationale, et je pense notamment à la Cour pénale internationale, que ces juridictions sont surencombrées au vu de l'état du monde et du nombre de requêtes qu'elles peuvent recevoir. Dès lors, il appartient à la France, notamment compte tenu de la nationalité française possible de Mamadi Doumbouya, qu'il puisse y avoir une ouverture d'information judiciaire et que tout soit fait pour que des investigations soient menées. C'est un espoir colossal et c'est un espoir qui est à la mesure de l'extraordinaire gravité des faits que nous dénonçons et d'une situation qui était en réalité une situation de parfaite impunité.

L'Aigleinfos : Qu'est-ce qui vous a poussé à relancer le tribunal judiciaire de Paris ?

Me William Bourdon : Ce qui nous a poussés à relancer le tribunal judiciaire de Paris, c'est de rappeler qu'en août 2024, nous avons été confrontés à une décision de classement sans suite. C'est-à-dire que le

procureur de la République avait estimé qu'il n'y avait pas lieu de mener des investigations dans ce dossier. La loi nous offre la possibilité, en cas de classement sans suite, de solliciter la désignation d'un juge d'instruction. Pourquoi est-ce que cette demande de désignation de juge d'instruction n'était pas intervenue jusqu'à présent ? C'est parce que nous n'avions pas d'éléments supplémentaires accréditant le fait que Mamadi Doumbouya est bien de nationalité française. Sauf qu'aujourd'hui, nous venons devant les juges français en apportant des éléments et notamment un acte notarié accréditant cette détention de la nationalité française. Par conséquent, tout est réuni pour que des investigations puissent avoir lieu. Il faut bien comprendre que depuis deux ans, nous avons des relances légitimes de la part de la famille, nous avons des relances de la part de la société civile, qui n'ont de cesse que de travailler pour obtenir ces éléments, pour lutter contre l'état d'impunité et pour lutter aussi contre la répétition des atteintes et la répétition également de ces disparitions.

L'Aigleinfos : Qu'attendez-vous de ce tribunal concrètement ?

Me William Bourdon : Il faut bien comprendre que dans ce dossier, non seulement il est question de lutter contre les crimes les plus graves, il est question aussi de lutter contre des mécanismes d'impunité. Et il s'agit aussi d'une course contre la montre, parce que tout signal de fin de l'impunité peut aussi être un signal qui permette d'obtenir des informations cruciales sur l'endroit où peuvent se trouver ces deux activistes, au sujet desquels nous n'avons strictement aucune information depuis maintenant deux ans.

L'Aigleinfos : Merci à vous Maître William Bourdon !

Me William Bourdon : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Modernisation de l'administration

Le ministre Faya François Bourouno parle des avantages du Guichet Unique

Le gouvernement guinéen entend désormais rapprocher durablement les services publics des citoyens. C'est dans ce cadre qu'il s'apprête à mettre en place le Guichet Unique du Service Public.



Ce projet, piloté par le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction Publique, fait partie des projets prioritaires du programme Simandou 2040. La Guinée a choisi de s'appuyer sur l'expertise de l'Azerbaïdjan, un leader mondialement reconnu pour son modèle de transformation administrative (notamment à travers son réseau de services publics unifiés « ASAN »). Des experts azérbaidjanais sont d'ailleurs actuellement présents dans la capitale guinéenne pour accélérer le déploiement de l'initiative. Faya François Bourouno, le ministre de la Modernisation de l'Administration et de la Fonction Publique, a donné les détails de cette transformation d'envergure.

A l'en croire, la priorité absolue est de lever les barrières bureaucratiques qui pèsent sur la population et le secteur privé. « Cette approche consiste à simplifier toutes les démarches administratives pour les usagers, les citoyens guinéens, les entreprises guinéennes ainsi que tous les acteurs qui composent la société guinéenne. Elle permet également de réduire les coûts pour ces usagers. C'est le Guichet Unique du Service Public », fera-t-il remarquer. L'initiative s'articule autour de trois composantes stratégiques : physique, mobile et digitale.

1.La composante physique : des centres de services unifiés Avec ce premier volet, bientôt finies les files d'attente interminables d'un ministère à un autre. L'État guinéen va centraliser ses prestations dans des infrastructures dédiées : « La composante physique consiste à déployer des centres (physiques) à travers le pays. Ils permettront à l'ensemble des services de prestation des services publics de travailler sur un seul espace. Ce qui permettra de réduire les démarches pour le citoyen et l'utilisateur », souligne Faya François Bourouno.

2.La composante mobile : l'administration va vers le citoyen Pour toucher les populations rurales ou éloignées des grands centres urbains, l'administration guinéenne va se doter de roues, comme le détaille le Ministre de la Modernisation de l'Administration. « La deuxième composante est la composante mobile. Des bus vont déambuler dans les localités du pays pour rapprocher la prestation de service public du citoyen », annonce-t-il.

3.La composante digitale : le service public à portée de clic Avec ce troisième, le numérique sera le véritable moteur de cette modernisation administrative avec la création d'une plateforme d'accès universelle. « C'est la composante digitale. Il y a un portail national qu'on est en train d'élaborer qui va être lancé très bientôt. Il va permettre aux usagers de service public, à partir de leur terminal (téléphone, ordinateur...) de pouvoir faire des demandes d'accès au service public : les pièces d'identité, les passeports, les certificats de résidence etc », a expliqué le ministre Faya François Bourouno.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Publication des résultats du BEPC

Le message de la présidente de la FEGUIPAE

Les résultats du BEPC, session 2026, ont été publiés cette semaine, avec un taux de réussite global de 58,96 %. Des résultats salués par la Fédération Guinéenne des Parents d'Élèves, Étudiants et Amis de l'École (FEGUIPAE), à travers sa présidente, Hadja Adama Sow.



« C'est un sentiment de joie qui nous anime après la proclamation des résultats du BEPC. Les parents sont soulagés et heureux. Cette année, le nombre d'admis est bien plus élevé que lors des sessions antérieures. Mais n'oublions pas que ce succès est le fruit des efforts accumulés ces dernières années, qui portent aujourd'hui leurs fruits », a confié présidente de la Fédération Guinéenne des Parents d'Élèves, Étudiants et Amis de l'École (FEGUIPAE), Hadja Adama Sow. Et de faire remarquer que cette performance est le résultat d'une synergie d'efforts impliquant tous

les acteurs du système : parents, élèves, le corps enseignant, État. « Il faut surtout saluer l'engagement du gouvernement, qui n'a pas hésité à mobiliser les moyens nécessaires pour la réussite de cette année scolaire et pour garantir une formation de qualité à nos enfants. C'est pourquoi nous tenons à les encourager et à les féliciter chaleureusement », dira Hadja Adama Sow, tout en adressant un message de réconfort et d'espoir aux candidats qui ont échoué : « Pour ceux qui n'ont pas décroché l'examen, cet échec doit les rendre plus forts. Ils doivent se remettre au travail dès maintenant pour combler leurs lacunes. J'exhorte surtout les parents à ne pas se décourager. Ensemble, avec les enfants, il faut envisager des cours de rattrapage durant les vacances afin de préparer sereinement la rentrée et garantir leur réussite l'année prochaine » La présidente de la fédération a félicité les admis pour leur mérite, tout en les invitant à ne pas relâcher leurs efforts.

Mamadou Oury

Conakry

Inauguration du nouveau centre de loisirs de Wanindara

Le mercredi 15 juillet 2026, le Premier ministre Amadou Oury Bah a présidé la cérémonie d'inauguration du nouveau centre de loisirs de Wanindara, un quartier de la haute banlieue de Conakry, qui, par le passé, était régulièrement le théâtre de violences et de tensions.



« Wanindara, c'était le ghetto. Maintenant, le ghetto est devenu fréquentable. Loin d'être fréquentable, la commune de Sonfonia est appelée à jouer un rôle majeur dans les années à venir. Ceux qui se sont battus pour la démocratisation dans ce pays, pendant longtemps, on ne l'a pas reconnu. L'arrivée du président Doumbouya au pouvoir a permis de restaurer votre pleine citoyen-

neté. C'est la raison pour laquelle on inaugure des écoles, il y a des poses de première pierre des communes qui, auparavant, étaient à la périphérie, deviennent les centres des infrastructures du pays dans les années à venir. », a déclaré le Premier ministre Amadou Oury Bah.

Et d'ajouter : « Sonfonia est placée pour être le pôle central des adminis-

trations de la prochaine décennie de la République de Guinée. Par conséquent, prenez soin des infrastructures qui sont mises à votre disposition »

L'actuel locataire du Palais de la Colombe a par ailleurs mis l'accent sur le volet économique et social. Il a ainsi annoncé des mesures concrètes pour l'autonomisation des populations. « Dans peu de temps, des activités créatrices de revenus seront des actions privilégiées du gouvernement de la République. C'est vrai, il y a beaucoup à faire, mais retrousser-vous les manches. Croyez en votre avenir. Croyez en l'avenir du pays. Soyez des citoyens modèles qui aspirent à la sécurité, à l'égalité, à la fraternité et au progrès. C'est par ce biais que nous allons construire la Guinée. Et la Guinée est en train de se construire. », dira-t-il. Aux jeunes de la localité, le Premier ministre Amadou Oury Bah a martelé que la construction du pays ne se ferait pas sans eux. Le nouveau Centre de loisirs de Wanindara en est, selon lui, la preuve matérielle. « Jeunes de Guinée, les centres d'émergence, c'est l'expression d'une volonté, d'une ambition que la jeunesse puisse jouer pleinement son rôle », a fait savoir le chef du gouvernement guinéen. Kaba Kankoula

Fraudes aux examens nationaux

Michel Pépé Balamou du SNE indexe les responsables

Lors d'un point de presse tenu lundi 13 juillet 2026, le secrétaire général du Syndicat National de l'Éducation a dénoncé ce qu'il qualifie de dysfonctionnements profonds au sein du système éducatif guinéen. Pour Michel Pépé Balamou, l'éducation nationale est sabotée par ceux-là mêmes qui sont censés la redresser.



L'organisation des derniers examens nationaux en est, selon lui, la preuve la plus illustratrice. Il pointe d'abord le refus de communiquer sur le budget national des examens, qu'il considère comme une « fraude systématique ».

À l'en croire, l'actuel ministre de l'Éducation nationale et ses prédécesseurs en ont fait un sujet tabou depuis des années.

« Depuis la mort de feu Ministre Ibrahima Khalil Konaté en 2018, il n'y a jamais eu de communication sur le budget national des examens. Quand c'est comme ça, c'est d'abord une source de fraude. Le choix des centres pose également problème, tout comme celui des surveillants, parce qu'on en a vu qui ne savaient pas écrire », a-t-il dénoncé.

Pour la première année du ministre Alpha Bacar Barry, des inspecteurs régionaux et directeurs préfectoraux de l'éducation ainsi que plusieurs responsables ont payé les frais pour des fraudes liées à l'examen. M. Balamou estime qu'ils ont servi de boucs émissaires, alors que de véritables enquêtes n'ont pas été menées pour éviter la répétition des erreurs du passé.

« La même chose est arrivée en 2022 au Brevet, où on a trouvé plus de 1023 candidats admis au Brevet, qui avaient tous 10, 10 de moyenne, presque d'une même école et avec preuve à l'appui. Et le ministre d'alors en 2022, pour sauver sa peau, a sacrifié l'inspectrice régionale de l'éducation à l'époque, Mme Léontine Sissoko. Et quelques cadres de l'IRE ont été sacrifiés. Donc c'est une fuite en avant pour tromper l'opinion des gens. Nous ne sommes pas là pour dédouaner Paul ou Pierre mais nous pensons que ces enquêtes n'ont pas été menées pour situer les responsabilités », a-t-il rejeté.

Pour le secrétaire général du SNE, le ministre est pris dans un cercle vicieux qui nuit à sa capacité de décision. Son entourage lui ferait prendre des décisions dont il ignore le véritable fondement.

« Réellement, le ministre Alpha Bacar est pris en otage. Il est pris en otage parce qu'il a autour de lui des cadres qui sont eux-mêmes les vrais acteurs de la fraude, mais qui ont précipité la chose pour lui faire prendre des sanctions contre sûrement des innocents par endroits et laisser les vrais acteurs de la fraude, les planificateurs de la fraude, ceux qui marchandent les sujets, ceux qui marchandent les centres », a-t-il dénoncé.

Autre point noir relevé par le syndicaliste : le cumul de deux départements de l'enseignement par le ministre.

« Regardez, comme vous le voyez, le pauvre il fait pitié, il fait pitié. Parce que pourquoi ? Il a hérité de deux départements de l'éducation. Mais jusqu'à présent, il a deux cabinets, deux secrétaires généraux, deux chefs de cabinet, deux directeurs nationaux dans chaque cycle. En fait, jusqu'à présent, il n'a pas formé son cabinet. Donc, il n'a pas une baguette magique pour organiser des examens nationaux crédibles. D'autant plus, il a oublié d'organiser l'enseignement technique et professionnel, pour les trois examens du MEPUA. Donc, tout ça là, avec des cadres mélangés que lui-même ne contrôle pas », a martelé M. Balamou.

Cependant cet enseignant estime qu'il faut « sauver » le ministre et qu'il doit prendre des décisions courageuses. « La première décision, c'est quoi ? C'est de déconstruire l'architecture administrative de l'ancien MEPUA. Il n'y a que des saboteurs, il n'y a que des cadres qui sont amis à tous les ministres. Et ce sont ces mêmes cadres qui sont capables de l'induire dans l'erreur. Il faut qu'il ait la liberté de choisir des femmes et des hommes compétents et compétitifs, à l'effet de lui permettre de bien gérer ce département. Sinon, il fera dix ans là-bas et il ne produira aucun résultat à l'État. Tout est à recommencer. », a-t-il conseillé.

Samuel Demba. D

Lola

Le nouveau maire de Guéasso installé dans un climat tendu

Le lundi 13 juillet 2026, selon le site Africaguinee.com, le nouveau maire de la commune rurale de Guéasso (préfecture de Lola), Bangaly Soumaoro, a été installé dans un climat tendu, sur fond de contestation de la liste des conseillers, d'accusations de favoritisme.

Les forces de sécurité ont dû intervenir et interpellé plusieurs jeunes.



Pour rappel, Yamaty Donzo, militant de GMD (Génération pour la Modernité et le Développement), affirme avoir été tête de liste lors des élections avant d'être finalement écarté au profit d'une autre liste. Il accuse ouverte-

ment le directeur sous-préfectoral de campagne de GMD, Dr Lanciné Soumaoro, d'avoir favorisé son propre frère, Bangaly Soumaoro, aujourd'hui installé à la tête de la commune. « C'est ma photo qui figurait sur les bulletins. Nous avons fait campagne sur cette base et GMD a remporté largement les élections avec 16 conseillers contre 7 pour un indépendant », a expliqué Yamaty Donzo.

Et d'ajouter qu'après le scrutin, une autre liste aurait été utilisée pour la validation définitive des conseillers. « Je me suis retrouvé en 22e position alors que j'étais tête de liste. Nous avons été exclus du conseil communal et c'est dans cette liste que le directeur a fait élire son jeune frère comme maire... Nous avons manifesté pacifiquement. Nous avons dit

que nous ne reconnaissons pas ce bureau. Nous n'avons violenté personne. Vers quatre heures du matin, les policiers et les gendarmes ont commencé à casser des portes pour arrêter les responsables de la jeunesse. Aujourd'hui, plusieurs personnes sont en cavale », a-t-il martelé.

Quant à Bangaly Soumaoro, le nouveau maire, il balaise ces accusations et soutient qu'il n'aurait bénéficié d'aucune intervention de son frère dans sa désignation. « Le directoire ne m'a aidé en rien. Au contraire, nous étions même en désaccord sur plusieurs questions.

J'avais reçu seulement un récépissé à cause d'un problème technique lors de l'enrôlement. Finalement, mon dossier a été accepté conformément

Décès de Hadja Andrée Touré

L'ancien PM Kabiné Komara rend hommage à l'ancienne Première Dame de la République

Décédée le 08 juillet au Maroc, Hadja Andrée Touré, veuve de feu Ahmed Sékou Touré (père de l'indépendance guinéenne), a rejoint sa dernière demeure dimanche 12 juillet 2026 aux Cases de Bellevue. Comme beaucoup d'autres personnalités, l'ancien PM Kabiné Komara a tenu à rendre un vibrant hommage à l'illustre disparue. Il l'a fait à travers une tribune intitulée « Madame Hadja Andrée Touré: l'élégance de la dignité ».



« Il est des disparitions qui réveillent des souvenirs, invitent au recueillement et imposent le devoir de mémoire. Celle de Madame Hadja Andrée Touré est de celles-là.

C'est avec une profonde émotion que mon épouse et moi avons appris son décès au Royaume du Maroc. Nous adressons à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connue et aimée nos condoléances les plus sincères et nos prières les plus ferventes.

Madame Hadja Andrée Touré fut l'épouse du premier Président de la République de Guinée, Ahmed Sékou Touré. Durant toutes les années où elle partagea son destin, elle l'accompagna avec une discrétion exemplaire, un rare sens de l'humilité et une dignité qui forçaient le respect. Alors que sa position aurait pu l'autoriser à une vie de privilèges, elle choisit la simplicité, la proximité et l'attention aux autres.

Mon épouse et moi avons eu le privilège de connaître cette femme exceptionnelle dans son intimité humaine. Elle nous avait accueillis avec une affection qui dépassait largement les convenances protocolaires. Malgré la différence d'âge, de responsabilités et de statut, elle nous traitait avec une chaleur presque filiale. Je n'oublierai jamais le geste qu'elle accomplit en parcourant plus de 160 kilomètres pour venir jusqu'à Fria, où j'exerçais alors mes fonctions de haut cadre, afin de participer au vin d'honneur organisé à l'occasion de notre mariage. Sa présence nous avait profondément touchés. Ce déplacement, qu'aucune obligation ne lui imposait, témoignait de son immense générosité et de son pro-

fond respect pour les relations humaines. Les grands personnages se distinguent souvent par ces gestes simples qui marquent une vie entière.

L'Histoire lui réserva pourtant des épreuves particulièrement douloureuses. Après le décès du Président Ahmed Sékou Touré en 1984, elle connut des moments d'une extrême difficulté et fut victime de traitements qui ne furent pas à la hauteur des valeurs de notre culture ni de la tradition de respect qui caractérise le peuple guinéen.

Mais c'est précisément dans l'épreuve que se révèle la grandeur des êtres. Madame Hadja Andrée Touré supporta ces souffrances avec une dignité admirable, une foi inébranlable et une résilience qui commandent aujourd'hui encore le respect. Jamais elle ne céda à la haine, au ressentiment ou à l'esprit de revanche. Elle demeura fidèle à ses convictions, à sa foi et à son amour de la Guinée.

Cette force de caractère, elle sut la transmettre à sa famille. Son fils, Mohamed Touré, a toujours fait preuve de la même retenue, refusant toute attitude ostentatoire. De même, son frère, Mory Keïta, mon promotionnaire et un ami de toujours, incarne cette simplicité et cette noblesse de cœur qui étaient la marque de cette famille.

Au-delà des appréciations que chacun peut porter sur les différentes périodes de notre histoire nationale, il existe des figures qui méritent un hommage unanime parce qu'elles ont incarné des valeurs universelles. Madame Hadja Andrée Touré appartient à cette catégorie. Elle fut une femme pieuse, humble, généreuse, profon-

dément attachée à sa famille et à son pays. Son patriotisme n'était pas un slogan ; il était une manière d'être, une fidélité constante à la Guinée dans les jours heureux comme dans les périodes les plus éprouvantes.

À l'heure où notre Nation aspire à consolider la paix, la cohésion sociale et la réconciliation entre tous ses enfants, la vie de Madame Hadja Andrée Touré nous rappelle une vérité essentielle : les blessures de l'histoire peuvent être dépassées lorsque nous savons reconnaître, avec objectivité et grandeur d'âme, les qualités humaines de celles et ceux qui nous ont précédés.

La Guinée gardera d'elle le souvenir d'une femme d'une rare élégance morale, dont la modestie contrastait avec l'importance du rôle qu'elle occupa dans notre histoire. Son nom restera associé à la dignité, à la résilience, à la générosité et à un patriotisme absolu.

À titre personnel, mon épouse et moi conserverons précieusement le souvenir de son sourire, de sa bienveillance et de l'affection qu'elle nous a toujours témoignée. Chère Soeur Andrée, Merci pour votre bonté. Merci pour votre simplicité. Merci pour l'exemple de dignité que vous laissez à notre pays. Vous quittez ce monde, mais votre mémoire continuera de vivre dans le cœur de tous ceux qui ont eu le privilège de vous connaître.

Que le Seigneur, dans Son infinie miséricorde, vous accueille dans Son Paradis éternel, vous accorde Sa paix et console votre famille. Reposez en paix. », a écrit Kabiné Komara Ancien Premier ministre de la République de Guinée.

Kaba Kankoula



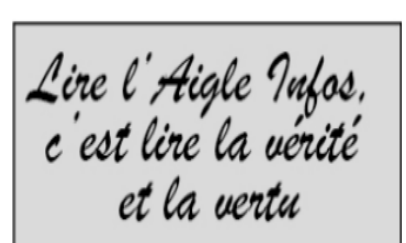
aux règles en vigueur », a-t-il confié à Africaguinee.com, tout en révélant que certains contestataires ont tenté d'empêcher la cérémonie d'installation. « Ils ont barricadé la porte de la mairie et certains biens du bloc administratif ont été endommagés. C'est ce qui a conduit à l'interpellation de certains jeunes. Les 16 conseillers de GMD ont voté pour moi. Ce n'est pas une décision imposée », dira-t-il.

Dr Lanciné Soumaoro, directeur sous-préfectoral de campagne de GMD à Guéasso, a été mis en cause par les contestataires. Des accusations qu'il n'a pas manqué de rejeter. Il dit avoir simplement exécuté les instructions reçues de la hiérarchie du parti. « Chaque district devait être représenté. Nous avons travaillé de manière consensuelle avec les sages et les responsables locaux. Même avec lui (Bangaly Soumaoro, ndlr), nous avons eu des divergences. Je ne suis pas venu défendre un frère, mais travailler

pour toute la sous-préfecture », assure-t-il. Ils ont porté plainte, mais ils ont été déboutés. Ils ont falsifié les dossiers pour changer ma photo.

La justice a estimé que leurs accusations n'étaient pas fondées », a-t-il indiqué au site Africaguinee.com.

Mamadou Oury



Examens nationaux

Le regard du journaliste Mognouma Cissé

Dans une tribune publiée sur le site Mosaïqueguinee et intitulée "Examens nationaux : les indices auraient dû alerter", le journaliste Mognouma Cissé revient sur cette séquence de la vie scolaire.



« La semaine dernière, le ministère de l'Éducation a annoncé, comme un trophée de guerre, la suspension de plusieurs de ses hauts cadres en région. Cette décision était liée à l'organisation des examens nationaux.

À cette occasion, nous nous demandions, à juste titre, dans un article publié dans la foulée, ce que l'on cherchait réellement à nous cacher. Car cette communication n'était pas dans les habitudes du chef de ce département, toujours tourmenté du désir de paraître.

Les indices auraient dû alerter. Mais,

hélas, ils sont passés inaperçus. Désormais, on en sait un peu plus. La couche de vernis appliquée pour voiler une réalité scabreuse n'aura pas résisté bien longtemps. Nous aurions pu nous réjouir d'avoir eu raison de douter, puis d'alerter. Mais, au regard de l'ampleur du désastre et de ses conséquences sur la vie de la nation, puisqu'il est ici question de l'éducation, il y a davantage lieu de pleurer que de se féliciter. À défaut d'espérer une sanction contre le véritable responsable, si haut placé soit-il au sein de ce département, il ne reste qu'à constater l'étendue des dégâts.

Le réquisitoire du Syndicat national de l'éducation est sans équivoque. Il s'agit du plus grand syndicat du pays, tant par son implantation que par sa représentativité sur l'ensemble du territoire national. Son secrétaire général, Michel Pépé Balamou, affirme sans ambiguïté que les examens de cette année ont été entachés de fraudes.

Le sujet est trop grave pour qu'on puisse n'y voir que de simples accusations gratuites de la part d'une organisation aussi sérieuse, pleinement consciente de la portée et des consé-

quences d'une telle dénonciation. Le syndicat affirme dire ce qu'il a constaté et ce qui, selon lui, reflète la réalité.

Avec un mélange de regret et d'amertume devant le lent délitement d'un service aussi vital pour la nation, le responsable syndical soutient, preuves à l'appui, que les fraudes enregistrées cette année ont atteint une ampleur rarement observée. Selon lui, elles sont systémiques, impliquant le cabinet du ministre.

Désormais, les choses paraissent suffisamment claires pour tout le monde, y compris pour les soutiens mamelouks, ces relais automatiques et sans filtre de la propagande. Il devient urgent de repenser le fonctionnement de ce département. Lorsque les examens nationaux, qui concentrent assez d'efforts et mobilisent l'essentiel des moyens de l'administration éducative sont si mal organisés, il y a de quoi s'inquiéter sérieusement.

La propagande n'aura pas tenu longtemps. La triste réalité a fini par éroder le vernis. Notre système éducatif est malade. Il faut le sauver. Il faut l'arracher aux mains de ceux qui s'en servent comme une échelle pour satisfaire des ambitions personnelles, plutôt que comme un levier au service de l'avenir de la nation. », a écrit Mognouma Cissé.

Mamadou Oury

Session inaugurale de l'Assemblée nationale

Les précisions du juriste Mamadi 3 Kaba

La session inaugurale de la nouvelle Assemblée nationale est prévue ce vendredi 17 juillet 2026. Interrogé mardi 14 juillet par Mosaïqueguinee.com, le juriste Mamadi 3 Kaba a parlé des rouages complexes et des fondements sacrés de cet événement

Il explique que cette journée charnière obéit à une chorégraphie juridique rigoureuse, dictée par la Constitution et le règlement intérieur du Parlement. Cette « loi spéciale » orchestre chaque minute de la séance. Le premier acte de cette pièce politique majeure revient au doyen d'âge de l'hémicycle. C'est à lui que revient l'honneur de présider l'ouverture de la session, sous des critères stricts : être le plus âgé, savoir lire et écrire, et ne pas briguer le perchoir. Pour l'épauler dans cette lourde tâche, les deux plus jeunes députés de la législature feront office d'assistants, symbolisant le passage de témoin entre les générations.

Et de faire observer que le point d'orgue de cette journée sera sans conteste l'élection du président de l'institution. Les tractations s'annoncent intenses. Les prétendants doivent abattre leurs cartes et déposer leur candidature au moins deux heures avant l'ouverture de la séance, conformément à l'article 39 du règlement intérieur. Le mode de scrutin ne laisse place à aucune approximation :
□ Premier tour : La majorité

absolue est requise. Si un candidat l'obtient, il est immédiatement sacré.
□ Deuxième tour : En l'absence de majorité absolue, un duel oppose les deux candidats arrivés en tête. La majorité simple suffit alors pour l'emporter. Dès son élection, le nouveau président prendra les commandes de la séance pour orchestrer le vote des autres membres du bureau : cinq vice-présidents, deux questeurs et six secrétaires parlementaires. Une équipe de choc pour diriger l'institution.

Mamadi 3 Kaba a par ailleurs tenu à dissiper toute confusion : cette session inaugurale n'a rien de commun avec le calendrier législatif habituel. Il s'agit d'un moment unique et exceptionnel dédié à la naissance d'une législature. Elle se distingue de la session ordinaire unique, qui se tient traditionnellement chaque année du 5 octobre au 15 juillet selon l'article 96 de la Constitution.

Kaba Kankoula

*Lire l'Aigle Infos.
c'est lire la vérité
et la vertu*

Religion

Les vérités du Cardinal Sarah

Cette semaine, après avoir été reçu en audience par le Premier ministre Amadou Oury Bah, le Cardinal Robert Sarah a bien voulu accorder une interview aux services de communication de la Primature. Après 26 années loin de sa terre natale, le célèbre prélat exprime le désir ardent de revenir s'y installer pour consacrer ses jours à la prière, dans le silence, loin des tumultes, mais proche du cœur de ses compatriotes.



« Je vous remercie surtout de me donner ce temps. Je remercie également Monsieur le Premier ministre [Amadou Oury Bah] qui m'a fait le privilège de m'accorder une audience qui a duré une heure. Je voudrais lui dire toute ma gratitude pour cette générosité de m'avoir accordé tant de temps pour un échange fraternel. Il m'a expliqué un peu son travail. Il s'était entouré de ses conseillers et je pense que j'ai beaucoup appris. Son travail est délicat et je lui ai promis, bien sûr, de le soutenir par ma prière, parce que l'homme peut avoir de grands projets, mais si Dieu ne l'aide pas, il ne pourra pas réaliser ses projets.

Je voudrais donc lui dire un grand merci de m'avoir accordé cette audience et à vous aussi, merci pour cette opportunité que vous m'avez donnée de m'adresser à mes frères et sœurs guinéens. Moi aussi, je suis Guinéen. La Guinée, c'est ma maman. La Guinée, c'est mon pays. Ce que je suis devenu, je le dois à la Guinée. C'est donc un devoir pour moi de pouvoir un peu échanger avec mes compatriotes, leur dire mes soucis, mon espérance pour ce pays, un pays qui a été béni par Dieu. Nous avons souvent chanté que la Guinée est un scandale géologique, et c'est vrai. Quand nous voyons toute la pluie qui tombe ici,

qu'on ne voit pas au Burkina Faso, au Mali ou au Sénégal, il y a vraiment une quantité de richesses minières et des hommes intelligents.

Les Guinéens sont des personnes intelligentes, des personnes bonnes qui ne cherchent pas la bagarre. Moi, j'ai vécu ici une Guinée qui a toujours été bénie par une cohésion, par la communion. On faisait comme une famille.

Je pense qu'il faut garder cette richesse guinéenne : vivre comme une famille, travailler ensemble, se donner la main et ne pas se battre pour rien. Parce que dans la bataille, on ne fait que détruire, on ne fait que se diviser et, dans la division, on ne peut rien faire. », a-t-il confié.

Et d'ajouter : « J'ai quitté la Guinée il y a 26 ans maintenant. J'ai été archevêque de Conakry pendant 22 ans, depuis 1979 jusqu'en 2001, et j'ai été au service de l'Église universelle. J'ai eu la joie de connaître le pape Jean-Paul II, le pape Benoît XVI, le pape François et maintenant le pape Léon XIV. J'ai connu aussi, lorsque j'étais étudiant, le pape Paul VI.

Donc j'ai été privilégié vraiment de travailler avec des papes si illustres pour notre monde. Depuis 2020, effectivement, j'ai pris ma retraite. Bien sûr, le Saint-Père me confie quelquefois des missions,

mais j'espère que l'année prochaine j'aurai 82 ans et donc je pense revenir m'installer en Guinée uniquement pour me consacrer à la prière. Je ne sais pas combien d'années le Seigneur me donne encore sur cette terre et j'ai voulu me consacrer à être avec lui, à prier dans le silence, loin de la ville, prier pour la Guinée, prier pour les responsables de la Guinée, que Dieu leur donne la sagesse d'être au service du peuple. Car quand on a autorité, ce n'est pas pour écraser les gens, c'est pour les faire grandir.

Le mot « autorité » vient du mot latin augeri, auctoritatis, qui veut dire augmenter, faire grandir. L'autorité des pères, ce n'est pas pour écraser leurs enfants mais pour les faire grandir. Toute autorité, soit politique, soit civile, est faite pour grandir, faire grandir, progresser.

Et donc je demanderai au Seigneur de donner beaucoup de sagesse à nos autorités, que ce soit au niveau familial ou au niveau de l'État, pour que la Guinée grandisse, que la Guinée connaisse un bonheur qu'elle n'a peut-être jamais connu, malgré que

Dieu l'a bénie de tant de richesses. Ces richesses ne sont pas faites pour une petite minorité, elles sont faites pour tous les Guinéens : un minimum pour avoir une maison, pour avoir un travail, pour avoir un minimum de bien-être. C'est cela que nous devons demander au Seigneur. J'ai demandé au Seigneur qu'il nous donne aussi une cohérence dans notre foi. Si on est musulmans, si on est chrétiens, qu'on soit cohérents.

On ne peut pas mentir à Dieu. Ce que j'ai dit à Dieu à la mosquée, ce que j'ai dit à Dieu à l'église, c'est ce que je dois vivre dans la société. Dieu n'entend pas seulement ce que j'ai dit par la bouche, il entend ce que mon cœur dit, ce que mon cœur est.

Soyons des religieux authentiques, pas des menteurs. Il y a des gens qui vont à la mosquée, qui vont à l'église,

mais entre eux ils ne s'entendent pas, ils se détruisent. Dieu n'écoute aucune prière qui ne soit pas celle d'un cœur sincère, d'un cœur aimant. Je pense que nous avons un devoir, nous les Guinéens, de regarder honnêtement notre propre histoire, de la regarder avec une intelligence critique.

Qu'est-ce que nous avons vécu ensemble ? Qu'est-ce que nous avons fait de bien ? Qu'est-ce que nous avons fait de moins bien ? Et voir comment préparer le futur. Si on refuse de s'auto-analyser, de s'auto-examiner, on ne peut pas s'améliorer. On va répéter les mêmes bêtises, les mêmes erreurs, parce qu'on ne s'assoit pas pour réfléchir.

Je pense qu'il serait bien que nous puissions nous asseoir pour faire un examen de conscience, voir notre histoire, ce que nous avons vécu, ce que nous avons fait de bien, mais également ce que nous avons fait de moins bien, pour pouvoir envisager le futur. L'homme qui ne regarde pas devant lui stagne, et l'eau stagnante pourrit. Il faut que l'eau coule. Nous sommes, nous aussi, comme une rivière, et cette rivière doit couler à travers notre réflexion ensemble.

Moi, je suis disponible. Je vous ai dit que j'ai fait 22 ans comme archevêque de Conakry. J'ai connu le temps de la Révolution, le temps de Lansana Conté, le temps d'Alpha Condé et le temps que nous vivons aujourd'hui. Nous ne pouvons pas ne pas nous examiner. Est-ce que nous faisons bien ? Est-ce que nous sommes soucieux du peuple de Guinée ? Est-ce que nous sommes soucieux de lui donner un minimum de bien-être, de lui donner un logement, de l'eau potable, la lumière, l'école ? Est-ce que nous sommes préoccupés de qualifier nos universités, nos écoles primaires ? Est-ce que nous sommes soucieux vraiment de changer de mentalité ou bien voulons-nous vivre comme d'habitude ? »

Une synthèse de Kéfina Diakité



Burkina

Deux responsables de la délégation de l'Union européenne à Ouagadougou déclarés persona non grata

Nouvelle escalade dans la crise diplomatique entre le Burkina Faso et l'Union européenne : deux responsables de la délégation de l'UE à Ouagadougou ont été déclarés persona non grata, selon l'Agence d'information du Burkina (AIB). D'après les informations de RFI, la décision leur a été notifiée le 14 juillet. Les autorités burkinabè leur ont donné 72 heures pour quitter le pays. Pour l'heure, aucune explication officielle. Mais cette décision s'inscrit dans un contexte de tensions croissantes avec Bruxelles et la France. Soixante-douze heures pour quitter le **Burkina Faso** : c'est le délai donné à ces deux responsables de l'Union européenne pour partir. Sont concernés : le chef adjoint de la délégation de l'Union européenne (UE), ainsi qu'une chargée de programme. Leurs noms n'ont pas été communiqués.

Tensions croissantes

« Nous regrettons la décision prise par les autorités du Burkina Faso, pour laquelle nous ne voyons aucun fondement », a réagi ce mercredi soir une porte-parole de l'Union européenne, qui dit « **actuellement évaluer la situation avec attention avant de décider de la réponse appropriée.** » Cette décision s'inscrit dans un contexte de tensions croissantes avec Bruxelles et Paris, **depuis que le Parlement européen a adopté en juin une résolution jugée « hostile » par Ouagadougou.** Le texte, porté par un eurodéputé français, dénonçait la « **répression de l'espace civique et des libertés fondamentales au Burkina Faso** », et appelait à des enquêtes indépendantes sur les allégations de « **violations des droits humains** ». Quelques jours plus tard, le 22 juin, le ministre burkinabè des Affaires étrangères avait convoqué le chef de la délégation de l'UE pour protester. Et, dans la foulée, Ouagadougou avait aussi annoncé rompre ses relations diplomatiques avec la France. Quant à l'envoyé spécial de l'UE pour le Sahel, alors en visite dans le pays, il avait vu ses rendez-vous avec les autorités annulés.

RFI



PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS CERTIFIES 2025

1. Actif

ACTIF (en millions de GNF)	31/12/2024	31/12/2025
Caisses	216 885	103 988
Institut d'émission BCRG	1 011 656	1 457 821
Banques et Institutions Assimilées	2 368 722	666 150
Crédits à la clientèle	3 568 901	3 875 952
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 906 531	2 907 576
Autres éléments d'actifs	76 253	104 781
Immobilisations incorporelles	74 681	71 035
Immobilisations corporelles	279 792	331 032
Total Actif	9 503 421	9 518 33

2. Passif

PASSIF (en millions de GNF)	31/12/2024	31/12/2025
Banques et Institutions Assimilées	9 774	0
Autres sommes dues et créances rattachées	0	0
Comptes créditeurs clientèle	7 443 871	7 461 335
Comptes d'ordre divers et autres cptes de passifs	376 553	286 466
Capital social	300 051	300 051
Réserves	635 124	762 860
Report à nouveau	161 047	221 187
Résultat de l'exercice	510 943	402 173
Provisions	66 058	84 263
TOTAL PASSIF	9 503 421	9 518 335

3. Engagements hors-bilan

Engagements hors-bilan (en millions de GNF)	31/12/2024	31/12/2025
Engagements donnés	1 645 925	1 518 163
Engagement de financement	243 495	332 599
Engagements de garantie	1 402 430	1 185 564
Engagements sur les opérations en devise		0
Engagements sur crédits consortiaux		0
Autres engagements		0
Engagements reçus	8 819 879	9 886 838
Engagement de financement	0	0
Engagements de garantie	8 819 879	9 886 838
Engagements sur les opérations en devise	0	0
Engagements sur crédits consortiaux	0	0
Autres engagements	0	0
Engagements hors bilan	10 465 804	11 405 001

4. Compte de résultat

En millions de GNF	31/12/2024	31/12/2025
Produits d'exploitation bancaires	1 734 621	1 227 955
Charges d'exploitation bancaires	701 522	257 527
Produits nets bancaires	1 033 099	970 428
Autres produits d'exploitation	2 634	2 277
Charges générales d'exploitation	388 357	411 506
Résultat brut d'exploitation	647 376	561 199
Cout net du risque	-72 463	22 479
Résultat d'exploitation	719 839	538 720
Moins-Value de cession sur immobilisation	-57	-207
Résultat courant avant impôt	719 896	538 927
Résultat exceptionnel	-10 780	-4 783
Impôts sur le bénéfice	198 173	131 971
Résultat net de l'exercice	510 943	402 173

Mali

Les jihadistes du Jnim commettent un nouvel assassinat ciblé à Tonka, région de Tombouctou

C'est le quatrième assassinat ciblé en un peu plus de huit mois attribué au Jnim, lié à al-Qaïda, dans la ville de Tonka au Mali. Abdoulaye Tandina, un responsable de la corporation des bouchers de cette localité de la région de Tombouctou, a été exécuté lundi en fin de journée. Ses proches sont sous le choc et ne s'expliquent pas que cette figure bien connue de la ville ait été visée par les jihadistes.

Abdoulaye Tandina était son nom, mais les habitants de Tonka l'appelaient plus affectueusement Badou « Wayé », « le boucher » en songhaï, ou Abba, surnom que lui donnaient les enfants avec qui il était particulièrement attentionné, selon l'hommage que lui a rendu l'un de ses proches.

Au crépuscule du soir, lundi, des hommes armés viennent le chercher sur la place du marché, où il vend sa viande, puis l'exécutent un peu plus loin, au bord de la route. Issu d'une famille de bouchers de Tombouctou, Abdoulaye Tandina était installé à Tonka depuis au moins une quarantaine d'années, selon un ami de longue date. Il y était même devenu le chef des bouchers de la ville – fonction qu'il n'occupait plus, selon certains. Sa

filles, qui tient un commerce à Tombouctou, est « inconsolable », décrit un proche avec compassion.

Des proches qui ne comprennent pas les raisons de cet assassinat

En un peu plus de huit mois, Abdoulaye Tandina est la quatrième victime d'un assassinat ciblé à Tonka. Fin mars, un responsable de l'association des jeunes de la commune et, en juin, un maître coranique ont également été tués par les jihadistes. En novembre 2025, l'exécution publique de Mariam Cissé, jeune tiktokeuse qui affichait son soutien à l'armée malienne, avait bouleversé le pays.

Mais lui « n'affichait pas ses convictions politiques », selon son entourage, qui ne s'explique pas que les jihadistes l'aient pris pour cible. Un membre de sa famille confie qu'Abdoulaye Tandina était un cousin de l'actuel chef de la délégation spéciale de Tombouctou, qui fait office d'équipe municipale en l'absence d'élections.

Un lien qui ne semble pas suffisant pour expliquer cet assassinat. Sollicités par RFI, ni le gouvernorat de la région de Tombouctou, ni l'armée malienne n'ont donné suite. **RFI**

Iran-Israël

Comment le Mossad aurait tenté de recruter Mahmoud Ahmadinejad

Dans deux enquêtes, The New York Times et Haaretz révèlent que le Mossad aurait tenté de recruter l'ancien président iranien Mahmoud Ahmadinejad, avec pour objectif de le remettre au pouvoir dans un vaste projet de renversement du régime.

Mahmoud Ahmadinejad aurait dû rester, pour Israël, la figure du cauchemar : le président iranien qui promettait de « rayer Israël de la carte », niait la Shoah, couvrait les exécutions de dissidents et les répressions de 2009. Pourtant, si l'on en croit les enquêtes du New York Times et de Haaretz, il a failli devenir la pièce maîtresse d'un des projets les plus audacieux du Mossad : l'installer à la tête d'un Iran post révolution, en partenaire d'un changement de régime orchestré de l'extérieur.

Mutation politique

Tout commence quand l'homme procède à une mue politique. Le New York Times décrit, après la fin de sa présidence, un Ahmadinejad qui se met à critiquer les forces de sécurité pour leurs brutalités, à dénoncer les élites corrompues, à parler de musique plutôt que d'apocalypse. Le blouson kaki disparaît, remplacé par des costumes cintrés, la barbe est soignée, l'ancien président apprend l'anglais. Chaque matin, à Téhéran, il reçoit des anonymes dans son bureau, écoute leurs doléances, rédige des lettres aux ministères. L'image du tribun populiste se recompose.

Mais cette nouvelle liberté est en trompe l'œil. Le quotidien américain souligne que ses relations avec le pouvoir sont tendues. Le régime le tient à l'écart : il est disqualifié à trois reprises de la course à la présidentielle, mis sous surveillance et ses déplacements limités. Selon un intime cité par le NYT, l'ancien président finit par se dire qu'il ne peut pas accéder au pouvoir tant que le système

actuel existe et s'inquiète qu'en cas de guerre ou de changement de régime, les Américains et les Israéliens choisissent un opposant exilé qui ne connaît pas le pays. Il se voit en Boris Eltsine iranien, un homme issu du régime mais prêt à en organiser la fin.

Ce basculement attire des regards bien au delà de Téhéran. L'enquête de Haaretz raconte comment, au siège du Mossad à Gliot, les analystes se penchent sur cette mue : « Le négationniste de la Shoah qui voyait Israël comme une entité satanique » est désormais l'un des « critiques les plus éminents du régime des ayatollahs », souligne le quotidien. Des responsables de la défense israélienne confient au journal que son opposition au système est devenue « si intense qu'il serait prêt à coopérer avec le Mossad et à lui confier son sort ». Pour les espions, l'ennemi juré devient une opportunité.

Voyages à l'étranger

Les médias ignorent à quand remontent les premières tentatives d'approche, mais des responsables iraniens estiment que des contacts auraient été établis lors d'un voyage au Guatemala. En 2023, relève le New York Times, Mahmoud Ahmadinejad se rend à une conférence environnementale à l'invitation du gouvernement guatémaltèque, qui entretient des rapports diplomatiques étroits avec Israël. Mais à l'aéroport de Téhéran, les forces de sécurité tentent de l'empêcher de partir, refusent de lui remettre une carte d'embarquement. Il refuse de bouger, transforme la scène en spectacle en prenant des selfies avec les voyageurs et le personnel. Finalement, il est autorisé à quitter le pays.

L'année suivante, c'est Budapest. Un haut responsable hongrois demande au recteur de l'université Ludovika, Gergely Deli, d'inviter Mahmoud Ah-

Le 17 juillet 2026, l'ex-président Macky Sall va revenir au Sénégal pour la première fois depuis qu'il a quitté le pouvoir il y a deux ans. Une visite de quelques heures à peine pour rencontrer son successeur, Bassirou Diomaye Faye, et obtenir le soutien sénégalais à sa candidature au poste de secrétaire général de l'ONU. L'ancien chef de l'État (2012-2024) l'annonce lui-même dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Macky Sall précise bien que c'est dans le cadre de « consultations » et de « visites » en lien avec sa candidature au poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) qu'il se rend à Dakar le 17 juillet 2026. Un seul rendez-vous est prévu à son agenda, ce vendredi-là : un entretien avec le chef de l'État, Bassirou Diomaye Faye, qu'il « remercie » de le recevoir.

La visite durera trois heures à peine. Avec une arrivée prévue à 15h par vol spécial à l'ancien aéroport de Dakar, à Yoff, et un départ programmé à 18h, selon plusieurs membres du parti de Macky Sall.

L'objectif est de décrocher le soutien officiel de son pays, alors que le Sénégal a jusqu'à présent gardé

madinejad à une conférence sur le climat. Deli raconte : « Vous avez deux ennemis, et s'ils veulent parler l'un avec l'autre, alors il vaut mieux faire ce qu'on peut pour qu'ils se parlent ». Derrière l'affiche académique, les services israéliens se rapprochent.

David Barnea, le directeur du Mossad de l'époque, supervise lui-même l'opération et se rend dans la capitale hongroise pour le rencontrer. Selon Haaretz, le responsable « concentre toute son attention sur l'ancien président iranien », qui passe du statut d'objet de curiosité à pion potentiel. L'ancien président populiste et ultra-conservateur Mahmoud Ahmadinejad lors de l'enregistrement de sa candidature à l'élection présidentielle anticipée du 28 juin 2024. © AFP -

ATTA KENARE

Opération chat botté

Car le journal révèle que la carte Ahmadinejad fait partie d'un projet plus vaste visant à renverser le régime, ni plus ni moins. L'« opération chat botté » prévoit un mélange explosif de tentatives d'influence de l'opinion publique pour favoriser un soulèvement populaire, une offensive des groupes armés kurdes entraînés par le Mossad en Irak, l'intervention de factions rebelles de minorités ethniques et une décapitation du leadership iranien. Avant d'installer l'ancien président au pouvoir pour qu'il oriente le pays dans une nouvelle direction, loin des ambitions nucléaires de Téhéran. Mais le plan soulève de nombreuses critiques dans les rangs de l'état-major israélien. Haaretz rapporte que, lorsqu'on présente cette idée aux ministres du cabinet de sécurité, la réaction est glaciale. « Tous les membres du cabinet assis là avaient une expression de "qu'est ce qu'il se passe ici ?" », raconte un participant. L'un lâche : « Pourquoi changer le régime si l'alternative est tout aussi mauvaise ? » Mais le directeur du Mossad explique alors qu'Ahmadinejad est désormais en « conflit prolongé » avec la tête du régime. Il a été empêché trois fois de se

Sénégal

L'ex-président Macky Sall annonce une visite à Dakar pour rencontrer son successeur Diomaye Faye

le silence sur cette question, voire s'est démarqué de la démarche. Dans l'entourage du parti de Macky Sall, on veut croire que cette visite est une formalité et que le soutien de Diomaye Faye est acquis si l'ancien président fait le déplacement à Dakar.

Fin mars, Macky Sall avait échoué à obtenir le soutien de l'Union africaine (UA) à sa candidature à la tête de l'ONU, car 20 pays – dont le Sénégal – y avait opposé leur veto. Dans une note adressée à la commission de l'UA, Dakar précisait n'avoir ni soutenu, ni initié la candidature de Macky Sall, à laquelle elle n'a pas été associée. Le 5 février déjà, Macky Sall avait demandé par courrier l'appui du Sénégal à sa candidature à la tête de l'ONU, sans obtenir de réponse.

Revirement

Cette rencontre entre Macky Sall et le président Diomaye est donc tout un symbole, voire un revirement diplomatique. Les relations entre l'ex-tandem composé par Bassirou Diomaye Faye-Ousmane Sonko et Macky Sall ont été plutôt froides ces deux dernières années, entachées par le dossier dit de « la dette cachée », ainsi que les vagues de répression contre les militants des Patriotes africains

du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) sous la présidence Macky Sall qui ont fait au moins 65 morts entre 2021 et 2023. Mercredi, la Présidence du Sénégal tout comme le Pastef ont gardé le silence sur cette visite prévue vendredi. Mais sur les réseaux sociaux des militants s'offusquent déjà de ce qui ressemble à un revirement diplomatique. Dans un communiqué, le **Collectif des victimes du régime du président Macky Sall** appelle, lui, à ce que l'ambition internationale de celui qui a dirigé le Sénégal de 2012 à 2024 ne fasse pas oublier « le devoir de vérité et de justice ». Le collectif qui demande à ce que « toute la lumière soit faite sur les violences, les arrestations, les détentions et les souffrances qui ont profondément marqué des centaines de familles à travers le pays ». Le deuxième mandat du neuvième secrétaire général, António Guterres, venant à son terme le 31 décembre 2026, le processus de sélection et de nomination de son successeur est déjà en cours. Le nouveau secrétaire général prendra ses fonctions en janvier 2027 et exercera un mandat de cinq ans, renouvelable par les États membres pour une durée supplémentaire de cinq ans. **RFI**

jad, libéré de la tutelle des Gardiens, est aux mains de ses nouveaux parrains. Mais le plan se fissure.

D'une part, l'intervention terrestre des groupes kurdes depuis l'Irak prévue par le Mossad n'a pas lieu à cause des réticences américaines. D'autre part, l'ancien président réagit mal aux conditions de sa spectaculaire évasion et se met à douter. Le New York Times rapporte qu'il est « déçu par le projet israélien ». Il quitte la maison sécurisée dans des circonstances floues. Les services de renseignement iraniens enquêtent et reconstituent ses liens avec Israël, selon quatre responsables iraniens, qui affirment au quotidien qu'il est repris par les services des Gardiens de la révolution, placé à nouveau sous résidence surveillée. L'homme ne fait plus d'apparition publique avant le 6 juillet dernier, où il est vu à l'occasion des funérailles d'Ali Khamenei. Il y apparaît tête baissée, encadré par son service de sécurité.

Tout cette affaire est « un échec du Mossad, et il vient de la conviction qu'ils pouvaient renverser un régime avec des capacités si limitées », confie un ancien responsable du service de renseignement israélien au journal Haaretz. Au centre de cette affaire, Ahmadinejad reste ce personnage double : assez ancré dans le système pour le comprendre, assez marginalisé pour s'en émanciper, suffisamment ambitieux pour accepter l'aide de puissances ennemies. Pour ses interlocuteurs israéliens, il condensait ces contradictions. Finalement, rien n'a suivi le script imaginé par les services israéliens. Le régime iranien a encaissé, les Kurdes sont restés dans leurs bases, et le président déchu est retourné à sa cage. Il dément aujourd'hui avoir été recruté par le Mossad et dénonce une « fiction hollywoodienne ».

RFI

